

EC/CN 26_10_2022

COMPTE-RENDU Commission de quartier : Margite du 26/10/2022

PRÉSENTS:

Mairie de Saint-Georges de Didonne :

Corinne NOISEUX, Adjointe au Maire Isabelle CABRAL, Responsable des services techniques, Jean-Noël GAUVIN, Responsable des espaces naturels,

Mesdames, Messieurs,

Je vous adresse le premier compte-rendu synthétique, vous y trouverez les questions posées et les premières réponses apportées.

Nous avons évoqué brièvement au tout début, le plan pluriannuel des travaux relatifs au quartier et les grands projets pour notre commune

Questions des Administrés :

Chemin d'Icare:

Demande de STOP

Plusieurs fois ce stop a été mis puis enlevé, la Police Municipale préconise de ne pas en remettre, car la règle des priorités à droite s'applique.

Demande de ralentisseur

NON - refus de l'ensemble des personnes présentes - source de trop de bruit.

Rue de Médis:

Radar pédagogique, la commune en possède trois qui doivent être déplacés à des endroits déjà définis, et la rue de Médis n'en fait pas partie pour le moment. Nous reviendrons vers vous dès que cela sera programmé.

Avenue du Colonel Tourtet :

Installation ce jour d'un panneau indicateur "Attention à 50 mètres" STOP par le Centre Technique. Il a été demandé de le positionner avant le virage, 50 mètres avant le stop.

1 rue du Chemin de Margite :

Mise en demeure du propriétaire pour remise en état du trottoir encombré par sa murette écroulée. Arrêté pour mise en demeure à préparer par le CTM.

Rue de la Baraude :

Le dernier lampadaire ne fonctionne pas.

Le technicien a été mis au courant.

Installation d'une poubelle à proximité du banc.

Une poubelle est déjà en place avec les sacs de déjections canine, à l'autre bout du chemin côté chemin de Margite. Nous ne pouvons multiplier les poubelles.

Passage piéton, Rue de Margite vers le Lotissement de la Marandière :

Campagne de peinture 2023.

Camping Bleu Mer.

Campagne de peinture 2023.

Chemin de Margite - Terrain en "L" - Demande d'aménagement en espaces verts :

Alexis et Jean-Noël vont étudier cet aménagement (Arbres Fruitiers).

Eclairage public: rappel des horaires - Depuis le 07/10 - 23 h / 6 h du matin.

ZAC concerté des Moulins et nouvelles constructions Chemin d'Icare :

Le but est de recevoir davantage de familles et des habitants à l'année. Tout est consultable sur le site Internet de la Mairie.

Chemin de Margite et rue des Moulins voir pour campagne d'enrobé à froid :

Campagne faîte.

Collecte des déchets verts.

La collecte, par la CARA, va continuer sur le territoire de St Georges.

PPV - Plan Pluriannuel Voirie

Un planning a été élaboré sur plusieurs années. Votre secteur sera concerné après la réalisation de la ZAC.

15 allée de l'Antarès, pourquoi il n'y a pas de goudron jusqu'au bout de l'allée ?

Après constatation, ce n'est pas en mauvais état et nous allons veiller à l'entretien.

Points sur les DSP Plages:

4 appels à candidature seront lancés pour donner suite au CM du 17 Novembre : (délibérations votés hier le 17)

- 1 concernant les 8 lots d'activités de plage (Club d'enfants, Char à voile, Natation, etc....)
- 3 correspondant individuellement aux 3 restaurants de plage;

Ceux-ci seront identiques (mêmes surfaces et contraintes pour les 3) et reprennent exactement les intitulés utilisés par les services de l'État lors des précédents renouvellements de sous-traités de concession (débit de boissons - restauration légère de plage).

La publicité de tous ces appels à candidatures sera lancée simultanément sur le site dédié aux marchés publics et par voie de presse locale dès conformité du contrôle de légalité.

Projet de la Corniche :

Les travaux du boulevard de la corniche seront réalisés en trois phases, s'étalant de 2023 à 2025.

L'esquisse a été présentée lors du conseil municipal du 2 juin 2022 qui était ouvert à tous les administrés.

Le projet est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes du terrain (cavités souterraines ou masses volumiques). Des masses volumiques ont été identifiées par un marquage au sol sur le terrain et des études sont en cours pour connaître ce qui compose ces vides.

Le CEREMA (Géologues et Spéléologues) va remettre ces prochains jours son rapport définitif concernant les têtes de glissement ou d'effondrements des falaises, les excavations, certaines zones sensibles pour le public ainsi que ses préconisations. Dès lors, la DDTM

(commanditaire de la CEREMA) devra se positionner et le syndicat départemental de la Voirie donnera son avis d'ici la fin de l'année.

Le projet amendé sera présenté lors de la réunion publique du 23 mars 2023.

Taxe foncière:

L'état augmentera les bases de la taxe foncière, la municipalité a décidé, pour 2023, de ne pas augmenter la part communale (Rappel, cela fait plus de 10 ans que la part communale n'a pas augmenté!), malgré les augmentations considérables de l'Énergie, des fluides et des salaires (3.5% du point d'indice des fonctionnaires). Ce qui représente environ 700 000€ supplémentaires de charges. La commune a des finances saines, des économies à faire et des subventions à solliciter. Rappel: l'autofinancement de la commune se situe entre 2,5 millions et 3 millions d'euros par an.

Vous remerciant et restant à votre écoute : monquartier@sgdd.fr

La Présidente de la Commission du quartier de Margite Mme Corinne NOISEUX